

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 11 décembre 2019 à 20H00, sous la présidence de Monsieur Didier BERNE, Maire. Absents et excusés : néant

### APPROBATION COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu du Conseil Municipal du 05/11/2019 est adopté à l'unanimité.

### DOSSIERS D'URBANISME EN COURS :

Déclaration d'intention d'aliéner :	Consorts LEVY : maison Infinity Investissement Foncier : maison THOLLET Joris et SCHIANO-MORIELLO Florence : maison Consorts VIALLET : maison VERNE Loïc : maison
Déclarations préalables accordées ou tacites	/
Déclarations préalables en cours	BERGER Christophe : abri de voitures
Permis accordés ou tacites	DOGAN Ibrahim et ROMAN Cindy : maison individuelle MARJOLLET Sébastien et Audrey : maison individuelle
Permis en cours	VETILLARD Cédric : maison individuelle

### APPROBATION CONVENTION CCFE : SECRETAIRE DE MAIRIE ITINERANTE :

La Communauté de Communes de Forez-Est a créé un service de remplacement des secrétaires de mairie, qu'elle propose de mettre à disposition des communes qui le souhaitent, à des fins de mutualisation. Le Conseil décide d'adhérer à ce dispositif, afin de pallier, de manière rapide et efficace à un éventuel besoin. (coût 24 € de l'heure y compris charges patronales).

### APPROBATION CONVENTION CCFE : MISE A DISPOSITION RADAR PEDAGOGIQUE :

La Communauté de Communes de Forez-Est a fait l'acquisition de deux radars pédagogiques mobiles, destinés à être mutualisés aux communes de son territoire, aux conditions suivantes :

- mise à disposition d'une durée de 2 semaines, facturée 75 € HT/radar
- mise à disposition d'une durée de 4 semaines, facturée 100 € HT/radar

La Commune dispose déjà, en propre, de 2 radars pédagogiques mobiles ; le Conseil décide néanmoins d'adhérer à l'offre de la CCFE, pour faire face à un éventuel besoin.

### ATTRIBUTION AIDE FINANCIERE AUX COMMERCES : BAR-TABAC VERRE CAROTTE

Dans le cadre du dispositif « aides au développement des petites entreprises, du commerce, de l'artisanat et du service avec point de vente » auquel a adhéré la commune en 2018, le commerce Bar-tabac Verre-Carotte a déposé une demande de subvention pour l'achat de matériel professionnel et de mise en conformité des locaux. Le dispositif prévoit un co-financement entre la Région, l'intercommunalité et la commune. Suite à l'instruction du dossier au niveau intercommunal, et à l'avis favorable délivré, le Conseil approuve la quote-part de la commune d'un montant de 1.973 €.

### DEMANDE DE SUBVENTIONS AU DEPARTEMENT AU TITRE DES ENVELOPPES DE SOLIDARITE :

**VOIRIE :** Le Conseil décide de solliciter une subvention auprès du Département pour les travaux de voirie 2020 (Chemin 3 étangs, Route de la Combe et Rue de la Petite Bruyère) - Dépense estimée : 38.479,05 € HT. Montant de subvention sollicité : 23.000 €

**ENVELOPPES DE SOLIDARITE :** Le Conseil décide de solliciter une subvention auprès du Département, au titre de l'enveloppe de solidarité 2020, pour les projets suivants :

- portail parking salle communale
- réfection d'un chemin rural (sous le bourg)
- travaux d'installations de voirie : portail, barrière de parking maison médicale, main courante chemin piétonnier de la Sarrée

Dépense estimée : 13.826,50 € HT – Montant de subvention sollicité : 7.000 €

## **REVISION DES TARIFS COMMUNAUX**

Voir détail en annexe

## **APPROBATION MANDATS DE VENTE AGENCE IMMOBILIERE POUR LOTISSEMENT LES SAPINS**

L'agence immobilière « Propriétés-privées.com » a souhaité se positionner pour la commercialisation des parcelles du lotissement « Les Sapins ». Les montant des honoraires de l'agence sont les suivants :

- 3.500 € pour les parcelles dont le prix de vente est inférieur à 50.000 €
- 4.500 € pour les parcelles dont le prix de vente est supérieur à 50.000 €

Le tarif des agences immobilières déjà retenues au titre de la commercialisation est de 3.000 € HT. Considérant qu'il convient de tout mettre en œuvre pour accélérer les ventes, le Conseil décide, à la majorité des voix (12 pour et 2 abstentions), d'autoriser M. le Maire à signer des mandats de vente avec la société « Propriétés-privées.com ».

## **DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES**

Le Conseil approuve plusieurs décisions modificatives budgétaires de type virement de crédits, afin d'ajuster les comptes en cette fin d'année.

## **DEMANDE DE SUBVENTION BAB EL RAID 2020**

La Commune a pour principe d'attribuer une aide aux jeunes étudiants Roziérois, dans le cadre de projets humanitaires. M. le Maire présente la demande d'un jeune Roziérois, souhaitant participer au rallye « Bab El Raid 2020 ». Le Conseil décide de ne pas donner suite à cette demande de subvention, considérant que les deux participants porteurs du projet sont salariés (7 contre, 4 abstentions, 3 pour).

## **COMPTE RENDU DIVERSES COMMISSIONS ET POINTS DIVERS :**

### **Ecole :**

- mise en place du service minimum d'accueil lors de la grève des enseignants du 05/12 (14 enfants).
- réflexion sur maintien ou non de la semaine à 4,5 jours – enquête auprès des parents avant l'avis du Conseil d'école du 4 février – décision du Conseil Municipal le 5 février.
- réunion de la commission cantine le 17/12

**Communication :** le bulletin municipal sera distribué sur 2 jours, les 27 et 28 décembre.

**CCAS :** colis de Noël, constitués cette année de 3 bons d'achat dans les commerces de Rozier (épicerie – boucherie – boulangerie). Commande groupée de fioul prévue en janvier.

**Sport :** projets du Basket de couvrir un des terrains et de réaliser une tribune.

**Club des Jeunes :** le bureau nouvellement élu va se réunir prochainement pour définir ses projets.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal : mercredi 5 février 2020 à 20H30**

## ANNEXE – TARIFS COMMUNUX AU 01.01.2020

### I – LOCATION DE SALLES

LOCATION SALLE COMMUNALE		2019	2020
ROZIEROIS	Location 1 jour	160 €	165 €
	Location 2 jours	200 €	200 €
	Apéritif	60 €	60 €
	Forfait ménage	55 €	55 €
EXTERIEUR	Location 1 jour	280 €	285 €
	Location 2 jours	350 €	350 €
	Apéritif	75 €	75 €
	Forfait ménage	55 €	55 €
Pour Roziérois et extérieurs : caution salle 500 € - caution ménage 55 € Le règlement du 03/12/2014 sera adapté en fonction des nouveaux tarifs.			

LOCATION GYMNASSE LEON COQUARD		2019	2020
Associations Roziéroises		315 €	315 €
Particuliers Roziérois			

LOCATION SALLE JEANNE D'ARC		2019	2020
Roziérois / journée		40 €	40 €
Roziérois /apéritif		20 €	20 €

**Une location gratuite par an est accordée aux associations de la commune, sur une des 3 salles proposées à la location.**

### II – LOCATION DE GARAGES

GARAGES		2019	2020
Location garages/mois		30.00 €	30.00 €
Location emplacements/an		22.50 €	22.50 €

### III – CONCESSIONS CIMETIERE – COLUMBARIUM – JARDIN DU SOUVENIR cf. règlement du 08/07/2009

CONCESSIONS CIMETIERE		2019	2020
Emplacement simple (environ 2,5 M <sup>2</sup> )		160 €	165 €
Emplacement double (environ 5 M <sup>2</sup> )		260 €	270 €
Emplacement triple (environ 7,5 M <sup>2</sup> )		360 €	366 €
Emplacement quadruple (environ 10 M <sup>2</sup> )		460 €	465 €
Columbarium (case 1-2 urnes y compris 1 plaque vierge)		520 €	520 €
Columbarium plaque supplémentaire vierge		50 €	50 €
Jardin du Souvenir (une plaque vierge)		70 €	70 €

### IV – DROITS DE PLACE

DROITS DE PLACE		2019	2020
Forains (fête) / surface < 100 m <sup>2</sup> - Prix au M <sup>2</sup>		0,90 €	
Forains (fête) / surface > 100 m <sup>2</sup> - Prix au M <sup>2</sup>		0,50 €	
Forains (fête) – Prix au M <sup>2</sup> quel que soit la surface			0.70 €
Petits cirques et marchands ambulants		25,00 €	25,00 €
Marché banc simple / abonnés – Prix au ml		0,18 €	0,18 €
Marché banc simple / non abonnés – Prix au ml		0,35 €	0,35 €
Marché banc double / abonnés – Prix au ml		0,23 €	0,23 €
Marché banc double / non abonnés – Prix au ml		0,40 €	0,40 €

**V – AFR – PERISCOLAIRE** cf délibération du 06/12/2016 et convention du 12/12/2016

AFR - PERISCOLAIRE	2019	2020
Forfait occupation locaux/an (frais de fonctionnement : chauffage, éclairage, eau...)	2.000 €	<b>2.000 €</b>

**VI – ASSAINISSEMENT**

ASSAINISSEMENT	2019	2020
Participation Assainissement Collectif ; constructions nouvelles et constructions existantes	1.450 €	<b>1.450 €</b>

**VII – DIVERS**

DIVERS	2019	2020
Jetons de chauffage	3 €	<b>3 €</b>
Déchets sauvages	150 €	<b>150 €</b>
Déchets sauvages / Récidive	450 €	<b>450 €</b>
Animaux errants	150 €	<b>150 €</b>
Animaux errants / Récidive	450 €	<b>450 €</b>
Bibliothèque (adhésion annuelle par foyer)	2 €	<b>2 €</b>